

"Le médecin est la seule personne en France à pouvoir prescrire de l'argent public sans contrôle" : les combats du président de la Mutualité

Né avec un glaucome congénital bilatéral et totalement aveugle depuis ses 23 ans, Éric Chenut a trouvé dans le militantisme mutualiste *"une forme d'émancipation"* individuelle, mais aussi collective. À la tête de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) depuis cinq ans, il défend un modèle de protection sociale fragilisé par les transformations structurelles et les *"désengagements"* politiques. Avec les Etats généraux de la santé et de la protection sociale, il entend poser dans le débat toutes les questions - y compris celles qui dérangent - et faire bouger les choses. Nous l'avons rencontré dans les locaux parisiens de la fédération.

29/01/2026 Par Louise Claereboudt / Egora.fr

"Je mesure la chance d'être en France, d'avoir un système de santé performant et un modèle de protection sociale qui permette, même si l'on vient d'une famille modeste, d'être bien soigné." C'est dans son bureau, au siège de la Mutualité française, que nous rencontrons Éric Chenut, mardi 6 janvier. Dehors, la neige a recouvert les trottoirs parisiens d'un manteau blanc. Et la lumière laiteuse pénètre le hall de la fédération nationale à travers ses alvéoles de verre, symboles de la ruche mutualiste auquel son président tient tant. Pour lui, la protection sociale n'est pas seulement un filet de sécurité, *"c'est un levier d'émancipation"*. *"Sans que ce soit conscient, tous mes engagements ont contribué à une forme d'émancipation, pour être libre dans ses choix, les miens, mais aussi ceux des autres"*, confie-t-il.

Éric Chenut naît en 1973 avec un glaucome congénital bilatéral. Dès son plus jeune âge, il multiplie les rendez-vous médicaux et enchaîne les opérations, avec plus ou moins de succès. Il perd son œil gauche à l'âge de 5 ans, *"suite à une hémorragie"*. Bien que reconnaissant envers le système de santé, le jeune garçon issu d'une famille d'agriculteurs en décèle aussi très vite *"les limites"*. *"À certains moments j'étais plus vu comme une pathologie, un organe, que dans la globalité, par certains médecins."* Il se souvient avoir été heurté à l'âge de 15 ans par l'un d'eux qui, s'adressant à sa mère – laborantine dans un CHU, avait lancé : *"C'est surprenant qu'il soit pas déjà aveugle celui-là."* Ce *"manque d'empathie"* – entre autres – le poussera à défendre la place des usagers dans le système.

Malgré sa pathologie, Éric Chenut mène une vie d'adolescent puis d'étudiant en droit à Nancy presque normale. *"J'avais une vue avec correction d'un dixième et demi. Ce n'était pas non plus une très bonne vue, sourit-il. Mais ça m'a permis de faire mes études, de peindre..."* À 23 ans, il perd totalement la vue. *"L'œil était fatigué, il n'était plus en capacité de repartir."* Éric Chenut est alors en DEA de droit, une voie qu'il a suivie après le lycée, porté par cette *"idée romantique de justice"*. Il avait été *"vite douché"* en première année de licence. *"Lors du premier cours, on nous a dit : 'Le droit, ce n'est pas la justice, c'est l'application de la règle'."* Il avait aussi rapidement tiré un trait sur son rêve de devenir avocat. *"J'ai travaillé tous les étés en tant qu'archiviste dans un cabinet. J'ai vu le fonctionnement de l'intérieur. Je ne me voyais pas faire ça"*, explique-t-il, en glissant que *"la relation client"* n'était *"pas [son] truc"*.

Éric Chenut décide néanmoins de poursuivre dans cette voie. Il y avait trouvé *"un mode de réflexion qui [lui] correspondait assez bien"* et *"une rigueur intellectuelle"*. Et puis, *"le droit ça mène à tout"*. L'étudiant trouve aussi à la faculté un terrain pour s'engager. Dans le syndicalisme d'abord, puis dans l'associatif – *"association handicap, association LGBT principalement"*. En 1993, alors qu'il *"donne un coup de main"* sur une action de prévention Sida, il découvre la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), fondée en 1948, dans la foulée de la création du régime étudiant de sécurité sociale. Éric Chenut plonge dans cette sphère et décide de s'y impliquer. *"J'ai trouvé un mode d'engagement très concret, un peu les mains dans la glaise, qui me correspondait assez bien."*

Le militantisme comme repère

Assis dans son fauteuil de président de la Mutualité française, Éric Chenut se souvient que cette fibre de l'engagement s'est éveillée très tôt en lui. *"Dès le CM2, lâche-t-il. Le directeur de l'école avait sondé les élèves pour connaître ceux qui avaient envie de travailler sur l'évolution de la restauration. J'étais demi-pensionnaire, et je me suis impliqué tout en sachant que ce qu'on allait proposer dans le cadre de ce groupe de travail ne s'appliquerait pas à nous parce qu'on partait en 6e au collège l'année suivante."* Cet épisode *"[l']a marqué"*. Plus tard, au collège et au lycée, il portera à plusieurs reprises la casquette de délégué de classe. *"Comprendre comment les choses fonctionnent, essayer de les faire bouger, ça m'a toujours intéressé !"*

Lorsqu'Éric Chenut perd la vue en 1996, l'engagement mutualiste devient un repère. Mais quand éclate, en 1998, l'affaire de la MNEF – la presse révèle de graves dysfonctionnements au sein de la structure (mauvaise gestion financière, emplois fictifs, liens troubles avec des responsables politiques...) –, Éric Chenut, qui possède des responsabilités académiques, est *"meurtri"*. Sous l'impulsion de plusieurs organisations étudiantes et mutuelles, le diplômé de droit participe à fonder la Mutuelle des étudiants (LMDE) pour *"garantir la pérennité du régime étudiant de sécurité sociale"* et *"redonner un outil à la main des étudiants"*. Éric Chenut devient le premier président de la LMDE – un poste qu'il occupera un an. *"On a été au rendez-vous."*

Après cette expérience fondatrice, Éric Chenut retourne à Nancy pour travailler au rectorat comme conseiller technique en ressources humaines. Son premier CDI. *"J'ai commencé à travailler à l'âge de 16 ans. J'ai fait plein de jobs d'été : j'ai été balayeur [à l'hôpital], caissier dans des piscines..."*, liste-t-il. Attaché d'administration de l'Etat, Éric Chenut n'en délaisse pas pour autant le militantisme. Il entre au conseil d'administration de la MGEN* en 2003. Et en 2004, il prend la présidence de Meurthe-et-Moselle de la MGEN. Fonction qu'il occupera huit ans, et pour laquelle il finira par laisser tomber au bout d'une année son poste au rectorat.

Éric Chenut gravit petit à petit les échelons. Il intègre le bureau national de la MGEN en 2011, devient vice-président en 2013 en charge des questions sanitaires et sociales puis, de 2017 à 2021, traite des questions économiques et financières. En mai 2021, lorsque Thierry Beaudet, ex-président de la MGEN et à la tête de la Mutualité française depuis 2016, est élu président du Cese, la question de sa succession se pose. Éric Chenut se porte candidat. Une décision qui n'a *"rien de logique"*. *"Là, ce n'est plus une responsabilité d'une entreprise spécifique, c'est une représentation de 400 organismes mutualistes."*

"Quand vous êtes un groupe mutualiste qui protège 10 millions de personnes versus une mutuelle qui protège 15 000 personnes, même si vous avez les mêmes valeurs, les mêmes objectifs, vous avez des réalités juridiques, fiscales, prudentielles, différentes", poursuit-il. Éric Chenut se sent prêt à endosser ce rôle d'équilibriste, et on lui fait confiance. Il est élu président de la Mutualité en octobre 2021. Le militant a l'intime conviction qu'il peut "porter un projet", celui d'une "vision extensible de la protection sociale" – cette "promesse formidable" offerte au sortir de la Seconde Guerre mondiale et qu'il convient aujourd'hui de "conforter". "Il ne faut pas la vendre à la découpe", met en garde Éric Chenut, qui prend au sérieux la menace de la "financiarisation".

Les mutuelles sont devenues le réceptacle des désengagements

"On a vu avec les faux centres de santé dentaires les conséquences que ça a eues. Ça se fait au détriment des patients, mais aussi des professionnels de santé parce que ça jette une suspicion. Nos cotisations ne sont pas là pour renflouer des fonds de pension étrangers [...] qui ne viennent chercher que la rentabilité au détriment de l'aménagement du territoire", poursuit Éric Chenut. Et de déplorer que ce sujet n'ait "jamais été débattu". Réajustant les manches de son costume, le président se montre sévère envers l'action de l'Etat : "Les mutuelles sont devenues le réceptacle des désengagements et la variable d'ajustement de ce que l'Assurance maladie ne prend pas ou plus en charge."

Dernier coup de massue en date : les transferts de charge et la nouvelle taxe sur ces organismes, pour 2 milliards d'euros, votés dans la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS). Le tout combiné à un gel des cotisations. *"En 2010, les taxes sur les complémentaires [s'élevaient] à 720 millions. En 2026, ce sera 7,6 milliards au total. Vous connaissez d'autres secteurs qui ont vu leur taxe multiplier par 10 ?", lance-t-il, agacé par les critiques – nombreuses – qui s'abattent sur le secteur. Éric Chenut y répond du tac au tac. Les mutuelles sont trop riches ? "J'aimerais bien, mais ce n'est pas le cas. En 2024, le secteur est juste revenu au-dessus de la ligne de flottaison [...] La question, c'est la finalité des excédents. C'est pour ça qu'on mesure notre empreinte mutualiste. Pour [évaluer] notre efficacité et notre performance."*

Quant à leurs frais de gestion, jugés exorbitants, Éric Chenut répond là aussi sans détour : *"Nos frais de gestion, c'est la proximité – nos emplois, nos serveurs, sont en France –, c'est du tiers payant, c'est le conventionnement, c'est la prévention..."*

Pour le président de la Mutualité française, en diabolisant les mutuelles, on s'éloigne de l'objectif premier, qui est de *"garantir la soutenabilité et la solidarité de notre système de santé"*. *"On n'assume pas vis-à-vis de la population le fait que les dépenses de santé augmentent. En 20 ans, elles ont doublé dans le pays [du fait du vieillissement et de la hausse des maladies chroniques]. On laisse à penser que les complémentaires augmentent leurs cotisations comme si les dépenses étaient étales d'une année à l'autre, mais ce n'est pas le cas !", soupire Éric Chenut. La même logique qui prive l'Assurance maladie des "recettes nécessaires à son équilibre".*

Soit on continue de penser que tout passe par le médecin, soit à un moment donné on regarde la réalité des pratiques

"On ne peut plus continuer de fonctionner comme ça", soutient le président de la Mutualité française. La fédération a ainsi lancé des Etats généraux de la santé et de la protection sociale en novembre, avec l'idée "d'éclairer le débat public" sur ces questions en vue, notamment, des échéances électorales. Financement, déserts médicaux, gouvernance... Tous les sujets devront être discutés dans ce cadre, "sans tabou". "Certains ne feront pas consensus, mais ce n'est pas grave. On ne va pas mettre la poussière sous le tapis", promet Éric Chenut, qui soulève notamment la question de la pertinence des prescriptions.

"Si on harmonise les prescriptions à partir des référentiels validés, on peut redéployer 15 à 20 milliards, ça vaut peut-être le coup quand on voit le niveau de déficit de l'Assurance maladie", soumet le président de la Mutualité française, évoquant des "soins parfois redondants ou inadéquats". "Et ça ne grève en rien la liberté de prescription, puisque le médecin a toujours la liberté de déroger en le justifiant simplement. [...] Aujourd'hui le médecin est dans une situation atypique : c'est la seule personne en France à pouvoir prescrire de l'argent public sans contrôle."

Il convient aussi, pour le président de la Mutualité, de faire évoluer les organisations. Un sujet "touchy", en convient-il. *"Soit on continue de penser que tout passe par le médecin, soit à un moment donné on regarde la réalité des pratiques",* indique Éric Chenut, derrière l'expérimentation des équipes de soins traitantes votée dans la LFSS. Ce changement d'organisation implique de *"repenser les modes de rémunération. Aujourd'hui, parce qu'on ne rémunère pas correctement les professionnels de santé là où leur plus-value est réelle, et parce qu'on ne fait pas évoluer les décrets de compétences, on fait de la mauvaise affectation de ressources",* déplore le mutualiste, qui appelle de ses vœux à un "rebasage" des rémunérations. *"Probablement que la tension sur les dépassements d'honoraires ne sera plus la même",* a-t-il précisé lors de ses vœux à la presse mercredi 14 janvier.

Tous ces sujets doivent être débattus *"en bonne intelligence", "ça ne doit pas être fait de façon injonctive",* insiste Éric Chenut. *"Tout le monde sent qu'on peut faire mieux."* Là encore, le président de la Mutualité *"[aurait] aimé que les pouvoirs publics le fassent". "S'ils l'avaient fait, on aurait peut-être de moins mauvais PLFSS",* grince-t-il. La ministre de la Santé Stéphanie Rist a bien lancé une mission sur la coordination entre AMO et AMC, mais *"ce n'est pas suffisant".* Les Etats généraux ambitionnent de faire émerger des pistes de réforme. *"Je ne veux pas de transformations à bas bruit. Ce sont de vrais choix de société qu'il y a derrière la protection sociale. Soit on se protège tous mutuellement – c'est notre système actuel – soit on passe à autre chose. Ça me désolera, mais si c'est un choix démocratique, assumé, dont acte."*

**Mutuelle générale de l'Education nationale*

Biographie express :

16 février 1973 : Éric Chenut naît à Nancy

1996 : il est diplômé d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de droit à l'université de Nancy 2

2000 : il fonde La Mutuelle des étudiants

2003 : il rejoint le groupe MGEN et occupe différentes responsabilités locales et nationales

5 octobre 2021 : il est élu président de la Mutualité française

2023 : il reçoit le titre de chevalier de la Légion d'honneur pour son engagement